



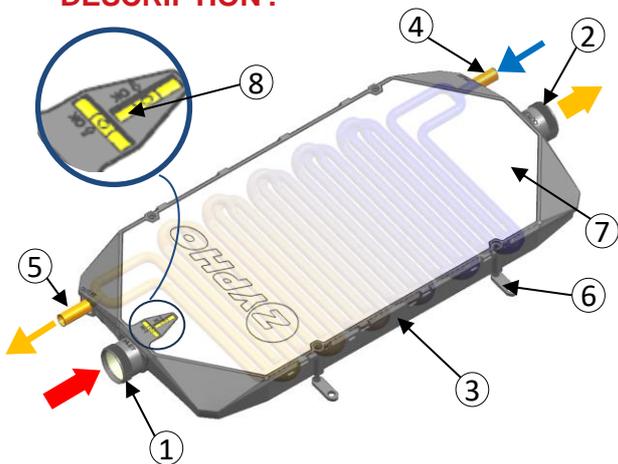
SLIM50DOUCHE - SLIM50BAIN RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR



FONCTION :

Récupère la chaleur des eaux usées de la douche pour préchauffer l'eau froide sanitaire, réduit ainsi la quantité d'énergie nécessaire au chauffage de l'eau de la douche.

DESCRIPTION :



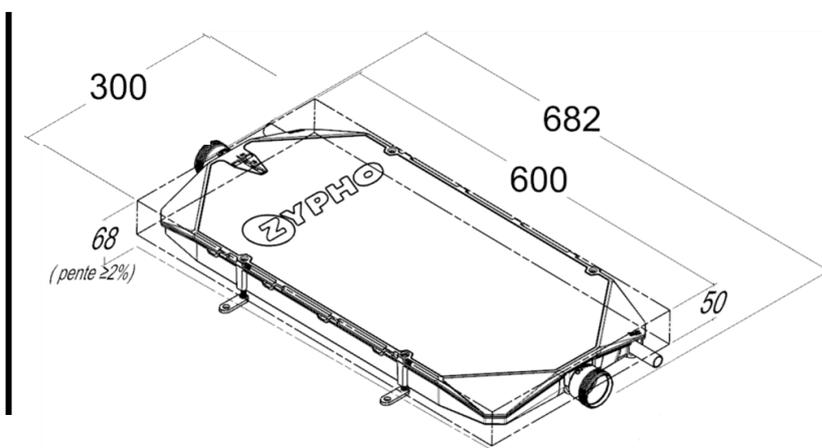
N°	Elément	Description	Matériau	Type	Qté
1	Entrée eau usée	Ø40 femelle	ABS	A coller	1
2	Sortie eau usée				1
3	Corps	-	PP	-	1
4	Entrée eau froide sanitaire	Tube Ø14x16	Cuivre	A serrer	1
5	Sortie eau réchauffée				1
6	Pieds	Réglage M6	Acier / PP	-	4
7	Plaque de renfort	e = 1,2 mm	Inox	-	1
8	Niveaux de réglage	Ajustés à la pente	-	-	2

CARACTERISTIQUES :

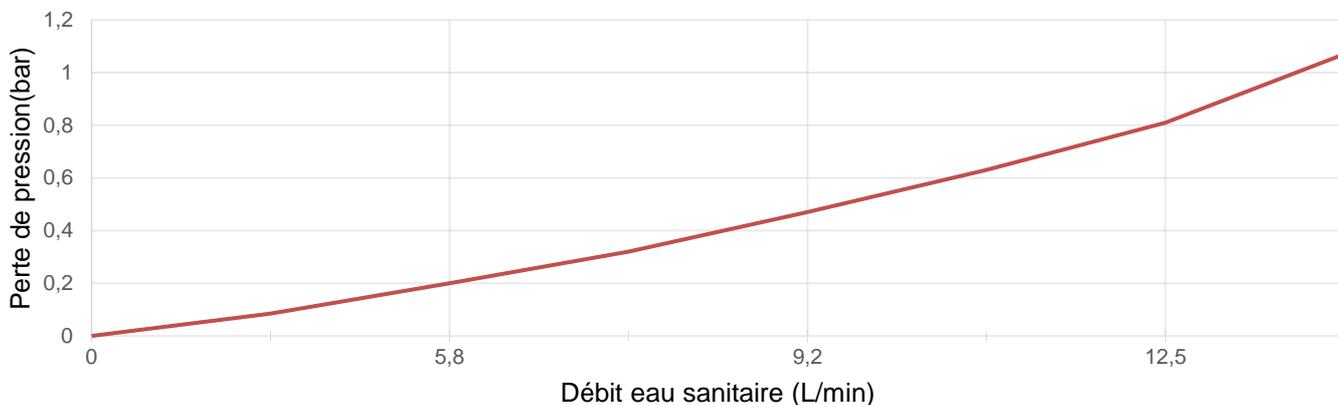
Valeurs caractéristiques mesurées par le CSTB rapport N° EAU 23-21285			
Configuration	« Ballon »	« Mitigeur »	« Mixte »
Efficacité	0,41	0,40	0,52
C-transitoire	0,95	0,91	0,95
Efficacité mesurée avec un débit de 8L/min			

Couleur : Gris
Débit d'évacuation maximal : 25 L/min
Température d'eau sanitaire: +5 à +60 °C
Pression maximum 6 bar
Masse : 8 kg

DIMENSIONS :



PERTE DE PRESSION EN BAR :





SLIM50DOUCHE - SLIM50BAIN RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR

MISE EN ŒUVRE :

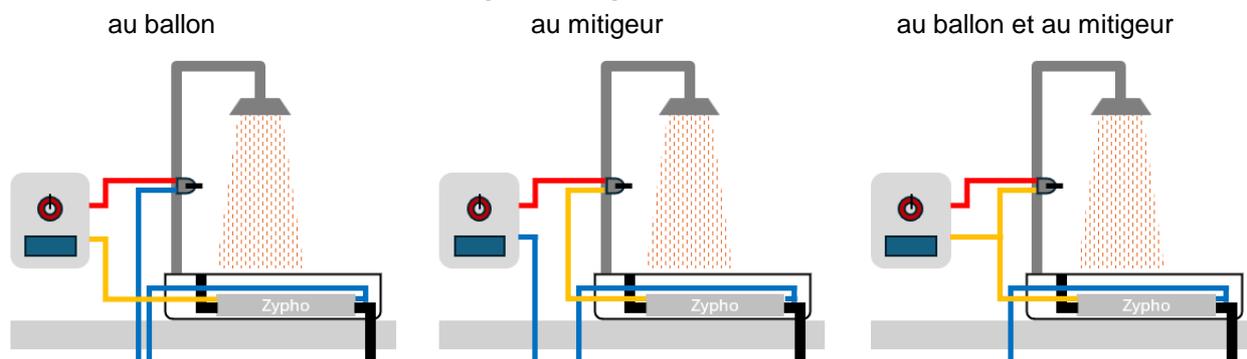
- Sous receveur de douche
- Sous baignoire (en mode douche)
- en faux-plafond
- en sous-sol
- en vide-sanitaire

La pente à 2% est validée par le bon réglage des deux niveaux à bulle.

Il est impératif d'utiliser les accessoires de vidage associés au Slim50 (douche TB21 – Bain EB07S). Ceci afin d'éviter tout risque d'encrassement du récupérateur

Conformément à la NF EN 1717, le récupérateur de chaleur doit être équipé d'un ensemble de protection de type EA (*vanne d'arrêt + clapet anti-retour type EA, disponible au catalogue Nicoll*) en amont pour protéger le réseau eau froide.

Le récupérateur peut être raccordé :



INSTALLATION :

Se référer et respecter les exigences de la notice de pose.

ENTRETIEN :

Après utilisation de produits détergents, veiller à respecter les instructions de rinçage d'usage.

L'usage d'acides forts (type acide sulfurique) pour l'entretien et le débouchage des canalisations est à proscrire.

REGLEMENTATIONS / CERTIFICATS :

- Performances mesurées par le CSTB selon protocole d'essai RECADO_PQE_EAU_CAPE_R3 (rapport EAU 23-21285)
- Échangeur thermique double enveloppe conforme NF EN 1717
- Le produit possède une attestation de conformité sanitaire (Attestation 24 ACC LY 218)

REGLEMENTATION THERMIQUE ET ÉNERGETIQUE :

La prise en compte d'un système de récupération instantanée de chaleur sur eaux grises dans le calcul du Cep est décrite dans l'Arrêté du 2 septembre 2019 relatif à l'agrément des modalités de prise en compte des systèmes de récupération instantanée de chaleur sur eaux grises dans la RT2012 et la RE2020.

Les critères d'éligibilité sont notamment :

- le volume d'eau préchauffé est inférieur à 3 litres entre la sortie de l'échangeur et le point de puisage.
- Les canalisations du bâtiment situées hors volume chauffé doivent être calorifugées au minimum de classe 2.

GARANTIE :

Le récupérateur de chaleur est garanti suivant les conditions générales de vente Aliaxis pour une période étendue à 5 ans.